

de la société tout entière et les efforts de tout notre peuple. En ces temps d'évolution accélérée, le souci principal de la société canadienne doit être le bien-être de l'individu, afin que, indépendamment de sa situation ou de sa condition à sa naissance, il puisse avoir une chance égale de faire valoir toutes ses possibilités, sur quelque plan que ce soit: économique, social, politique ou culturel. Un pays est un foyer; il doit être construit et meublé pour le confort de ses habitants.

Sur notre moitié du continent, nos ancêtres ont dû soutenir, contre la nature, une lutte d'une extrême âpreté. Aujourd'hui, c'est l'injustice sociale, la médiocrité culturelle, la stagnation spirituelle et l'intolérance sous toutes ses formes qu'il faut surtout combattre.

Au cours des cent premières années de notre Confédération, nous avons conçu, à partir de nos origines bilingues et biculturelles, l'idéal d'un État qui offre la promesse d'une nouvelle forme de démocratie, celle de la diversité sociale et culturelle au sein d'une unité politique. Des deux grands courants culturels qui sont à notre origine est né au Canada un État autonome qui a accueilli des gens de bien des cultures différentes et s'en est trouvé enrichi. A l'aube du deuxième siècle de la Confédération, nous pouvons nous enorgueillir d'un esprit canadien qui, tout en répondant aux besoins de notre propre nation, a appris à servir d'une manière exceptionnelle la grande communauté humaine.

Aujourd'hui, les relations entre l'industrie, la main-d'œuvre et les divers échelons de gouvernement revêtent une importance nouvelle. Pour maintenir et améliorer la puissance économique du Canada, il faut pratiquer la sagesse et la modération dans nos exigences les uns envers les autres; faire preuve d'un degré élevé de collaboration et de discernement en traitant les uns avec les autres et avec nos institutions respectives, y compris tous les niveaux de gouvernement.

Le Gouvernement fait une étude approfondie des nombreux facteurs importants qui entrent en jeu dans les rapports entre l'industrie, la main-d'œuvre et l'État. Il disposera ainsi des meilleurs conseils possibles pour élaborer de nouvelles politiques et déterminer le rôle que le Gouvernement fédéral pourra le mieux tenir au jour le jour dans ce domaine.

*Honorables Membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Au moment où commence notre session du Centenaire, plus de Canadiens que jamais sont au travail. Afin que le nombre des emplois augmentent au même rythme que

celui des travailleurs, il faut accroître la capacité, la qualité et la productivité des industries canadiennes de fabrication. Le Gouvernement prendra d'autres mesures afin de créer un milieu où les industries pourront se développer dans l'intérêt général du pays, et multiplier les possibilités d'emploi.

Le Gouvernement prendra aussi des mesures spéciales dans certaines régions désignées où le capital humain n'est pas suffisamment utilisé. Il redoublera d'effort partout où il a déjà connu des succès ces dernières années. Le Parlement sera donc invité à augmenter le budget du programme destiné à stimuler le développement régional afin d'en étendre la portée. L'œuvre de l'Office d'expansion économique de la région atlantique en vue de favoriser le développement industriel de cette région continuera d'être encouragée.

Notre économie forte et dynamique a permis d'offrir à tous les Canadiens un vaste programme de sécurité sociale. Ces dernières années, la législation sociale a réalisé des progrès remarquables au Canada. Cela ne veut pas dire que tous nos programmes sont complets. Il faudra y apporter des améliorations, par exemple, la modification de la Loi sur l'assurance-chômage, que le Parlement sera prié d'étudier.

Le Parlement sera également saisi d'une mesure visant à aider davantage les Canadiens qui doivent se déplacer pour obtenir un emploi. Elle sera accompagnée de dispositions administratives tendant à accroître l'efficacité des centres canadiens de main-d'œuvre. Un service complet sera mis au point pour conseiller ceux qui cherchent du travail et pour permettre à tous les travailleurs de profiter des possibilités d'emploi. En même temps, on développera le programme de recyclage des adultes et, de concert avec les provinces, on réalisera quelques projets pilotes de formation établissant de nouvelles méthodes pour le développement de la main-d'œuvre.

Tout en sachant qu'il est souhaitable que nous exerçons un plus grand contrôle sur nos principales industries et ressources, le Gouvernement est aussi conscient de la contribution appréciable fournie par l'afflux des placements étrangers au développement optimum de l'économie canadienne. Pour assurer aux Canadiens une meilleure compréhension de ces questions, le Parlement sera invité à étudier un Livre blanc sur ce sujet.

Le Gouvernement considère comme très important de favoriser, par de nouveaux moyens, la participation des citoyens à la propriété des entreprises canadiennes. Vous